



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° /AONO/MINEPDED/CIPM/2025 DU 21 juil 2025
POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN
VUE DE LA MISE A JOUR DES DONNEES ET INFORMATIONS SUR LES SITES RAMSAR
AU CAMEROUN
FINANCEMENT : FONDS NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE (CAS/FNED).

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des activités financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED) pour l'exercice 2025, le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable lance, un Appel d'Offres National Ouvert, pour le recrutement d'un consultant en vue de la mise à jour des données et informations sur les sites Ramsar au Cameroun.

2. Consistance des Prestations

De manière générale, il s'agira d'évaluer l'état actuel des sept (07) sites Ramsar du Cameroun à travers une analyse documentaire approfondie et des visites partielles, en vue d'identifier les évolutions majeures et d'estimer les ressources nécessaires à une mise à jour complète des données.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Examiner la situation actuelle des sites Ramsar du Cameroun en exploitant la documentation existante et en effectuant des visites ciblées ;
- Identifier les changements environnementaux et les impacts des activités humaines sur ces sites ;
- Recueillir et structurer les informations nécessaires à l'actualisation du site web de la Convention Ramsar ;
- Déterminer les ressources humaines, techniques et financières requises pour un inventaire écologique et socio-économique complet ;
- Proposer des recommandations pour une gestion durable des sites Ramsar ;
- Élaborer une stratégie pour obtenir des financements supplémentaires en vue de la réalisation d'un inventaire détaillé.

3. Tranches/Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un lot unique. Les prestations y afférentes s'exécuteront en une seule tranche.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quinze millions (15 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des

1

28 JUIL 2025

12h - 26 mn

prestations objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois calendaires.

Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun et remplissant les conditions d'accès à la commande publique, conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres, sont financées par le Fonds National pour l'Environnement et le Développement Durable (CAS/FNED).

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbrée accompagné du récépissé de consignation délivré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à trois cent mille (300 000) francs CFA et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, au Journal des marchés de l'ARMP ou dans le quotidien national Cameroon Tribune et sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, porte 704 ou 708 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du DAO par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais marquées comme telles, devra porter la mention :

"AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT"

N° _____ /AONO/MINEPDED/CIPMI/2025 DU _____

POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA MISE A JOUR DES DONNEES ET INFORMATIONS SUR LES SITES RAMSAR AU CAMEROUN

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

- L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le _____ à _____ heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de

sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé. Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires,
- les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- les plis non-conformes au mode de soumission

- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière, dans une enveloppe scellée pour servir d'offre témoin marquée comme telle, et destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés.

NB : La quittance d'achat du dossier d'appel d'offres, l'original du cautionnement de soumission timbrée accompagné de son récépissé de consignation délivré par la CDEC et l'offre financière témoin seront déposés dans les locaux du Maître d'Ouvrage en même temps que les copies de sauvegardes.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en deux temps,

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera, en une seule étape, le _____ à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sis à la montée Ane Rouge. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

15.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment de :

- L'absence du cautionnement de soumission timbré accompagné du récépissé de consignation de la

- CDEC à l'ouverture des plis ;
- La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- D'une note technique inférieure à 70 points sur 100 (renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
- Du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- De l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- De l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2-Critères essentiels

- La présentation générale de l'offre ;
- Référence du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires ;
- La méthodologie proposée en adéquation avec les TDR ;
- Qualification et compétence des experts ;
- Solvabilité et capacités financières ;
- Le matériel nécessaire (le cas échéant)

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux disante par combinaison des critères techniques financiers et ou esthétiques.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrées au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable sis à l'Immeuble Ministériel N°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

19. 20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE
LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
(Autorité contractante)**

Copies:

- MINMAP,
- ARMP,
- MINEPDED ;
- Président CIPM,
- Affichage chrono.